

travailleurs à pied. Non seulement ces propriétaires doivent-ils gérer l'entreprise, mais ils doivent encore servir de commis, de mécaniciens, de vendeurs et de monteuses. Ils doivent même à l'occasion faire appel à des membres de leur propre famille.

Depuis que les ministériels sont revenus au pouvoir en février 1980, ils n'ont apporté d'autre aide à la petite entreprise que le bill C-84. Je les comprends. Quand il ne s'agit pas de choses très sensationnelles, quand il ne s'agit pas d'arracher 25 p. 100 des terres du Nord, quand il ne s'agit pas de combattre les provinces productrices, quand il ne s'agit pas de sauver Chrysler—peut-être Chrysler est-elle sauvée, mais je n'en suis pas persuadé—d'aller faire des déclarations fracassantes, le gouvernement se contente de doubler seulement le montant offert aux petites entreprises. Doubler des sommes insuffisantes, cela reste insuffisant.

Je ne sais pas si le ministre des Finances a eu le temps d'examiner la liste des faillites survenues récemment. Les chiffres les plus récents sont ceux de janvier à octobre 1981: 230 faillites dans le secteur agro-alimentaire canadien. La Saskatchewan vient au troisième rang, l'Ontario en a 126 et le Québec 45. A la Chambre récemment, le député d'Hamilton Mountain (M. Deans) a parlé des inquiétudes qu'il éprouvait pour les entreprises de sa circonscription, pour les usines de construction de matériel agricole qui s'y trouvent. Je comprends ses préoccupations. On licencie du personnel en Ontario et au Québec parce que les petites exploitations agricoles de l'ouest du Canada et les provinces atlantiques n'ont pas les moyens d'engager \$100,000 pour l'achat d'une machine avec les taux d'intérêt en vigueur, alors que depuis le 12 novembre l'allocation du coût en capital a été réduite de moitié pour la première année. Il y a des régions du Canada central et de l'Ontario, qui est le cœur industriel du pays, où l'on licencie du personnel parce que le matériel ne se vend pas.

Et le gouvernement ne trouve rien de mieux à faire que de réduire de moitié, pendant la première année, l'allocation du coût en capital. Cela n'a pas de sens. Pas de sens pour l'agriculteur, pas de sens non plus au plan financier. Mais ce qui m'étonne, c'est que le gouvernement n'arrive à voir que cela cause des difficultés aux Canadiens. Tout ce dont il a été question concerne des gens. Il ne s'agit pas d'entreprises, mais de personnes dans des entreprises. C'est ce que le gouvernement, le ministre des Finances et le ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme) ont oublié. Ce dernier devrait en être plus conscient et j'espère qu'il le sera à l'avenir.

● (1710)

A la fin de l'année, les importations du Canada se montent vraisemblablement à 110 milliards de dollars et les exportations à environ 100 milliards de dollars. Ce qu'il faut c'est que le Canada se mette au diapason du XX^e siècle. Il y a dans notre pays des industries manufacturières dans lesquelles il conviendrait d'investir des sommes énormes pour développer la technologie, moderniser les installations ou en construire de nouvelles. C'est vrai pour la plupart des secteurs d'activité de notre pays et en particulier pour le premier qui a commencé à péricliter, l'industrie textile, puis l'industrie de l'automobile. Le problème c'est non pas que les Japonais disposent de toute la technologie, mais qu'ils aient la nôtre. Ils ont pris de l'avance et construit de nouvelles usines modernes pour le montage des voitures. Si nous voulons pouvoir faire concurrence aux industries manufacturières dans le monde, il nous

Prêts aux petites entreprises—Loi

faut des capitaux, des machines et des usines. Or, que s'est-il produit? Le gouvernement a réduit les déductions pour amortissement de 15 p. 100 au cours de la première année.

M. Speyer: Les rentrées du fédéral.

M. McKnight: Mon collègue et ami, le député de Cambridge (M. Speyer) parle de rentrées. On pourrait emprunter beaucoup d'argent auprès des établissements financiers de notre pays et produire des rentrées importantes; mais il vient un moment où ces rentrées, il faut qu'elles aillent dans l'autre sens. Aujourd'hui, le gouvernement dit la chose suivante: «Avant que vous les renvoyiez en amont, nous allons vous taxer. Nous allons vous imposer sur l'argent que vous renvoyez». Les dirigeants des petites entreprises survivent tous tant bien que mal. En fait, je connais un certain nombre d'entre eux qui vivent de leurs rentrées. Ce n'est pas que leurs entreprises se développent ou qu'ils augmentent leurs retraits mensuels pour assurer leurs salaires. Pour rattraper l'inflation il faut qu'ils augmentent leurs rentrées.

J'ai examiné le bill dont nous sommes saisis et je me prononcerai en sa faveur, car c'est tout ce que le gouvernement a fait pour les petites entreprises. Il prévoit 700 millions de dollars de plus. Je devrais dire, je suppose, que nous avons de la chance que le gouvernement ait finalement fait quelque chose. Cependant, si l'on compare ces 700 millions aux milliards de dollars que le gouvernement extorque aux petites entreprises par le biais du budget du 12 novembre, on se demande réellement s'il y a un avenir dans notre pays pour l'entrepreneur, le petit commerçant ou la petite commerçante et pour ceux qui ont contribué à l'érection de notre pays.

Je ne puis comprendre comment un budget semblable a pu être proposé par un parti qui, de tout temps—sauf depuis les 12 ou 13 dernières années—s'est préoccupé, comme l'a fait le parti libéral, de la petite entreprise canadienne et de la croissance et du développement du pays. Je n'arrive pas à comprendre ce qui s'est produit au sein du parti d'en face, le parti libéral du Canada, pour l'inciter à proposer un budget qui s'attaque aux fondements mêmes de notre pays et risque de le priver de sa substance créatrice. En outre, à cause de ce budget, si nous connaissons un autre ralentissement économique à l'avenir, nous n'aurons pas suffisamment d'entreprises sur lesquelles compter pour nous sortir de ce mauvais pas.

Je vais voter pour ce bill parce que, pour autant que je sache, c'est la seule chose que le gouvernement libéral d'en face ait fait pour la petite entreprise canadienne depuis son arrivée au pouvoir en février 1980.

M. G. M. Gurbin (Bruce-Grey): Monsieur l'Orateur, je prends la suite du député de Kindersley-Lloydminster (M. McKnight) pour discuter moi aussi de ce bill. A l'entendre parler, je me suis senti réellement déprimé. Cela est dû en partie au fait qu'il sait aller au fond des problèmes auxquels nous nous heurtons, et aussi parce qu'il est très sensible à la situation de la petite entreprise au Canada. Il est un peu difficile de parler avec enthousiasme de ce bill après avoir entendu tous les problèmes que connaît l'ensemble du pays; mais il nous a fait part, à mon avis, d'un message important, et je l'en félicite.

Aucun d'entre nous ne compte s'opposer au bill C-84, comme de nombreux députés l'ont déjà signalé. C'est une mesure qui modifie le bill initial de 1961, à l'époque le S-10, et qui tend à augmenter le montant d'argent que le gouvernement